



1. Contexte et enjeux

L'objectif du projet est atteint par la mise en œuvre de trois composantes complémentaires :

1. Accès à l'eau potable

Améliorer l'accès à l'eau potable dans environ 80 localités en réalisant des infrastructures d'eau potable pour environ 105 000 bénéficiaires dans environ 50 centres semi-urbains qui en sont actuellement dépourvus et en étendant ou en réhabilitant les réseaux AEP existants de 30 autres centres.

2. Accès à l'assainissement

Les objectifs de cette composante ont été revus à la baisse suite à la revue de l'étude de faisabilité et du cadre logique qui s'en est suivi et ont ainsi été reformulés "Mettre en place des équipements collectifs d'assainissement dans environ 150 sites et améliorer les pratiques d'hygiène et d'assainissement d'environ 260 000 personnes dans environ 500 localités".

3. Gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement

Conforter le schéma institutionnel de l'hydraulique semi-urbaine et pérenniser le dispositif de gestion des centres semi-urbains (délégation de service public).

La présente note concerne la composante 1 d'accès à l'eau potable et la part de la composante 3 relative à l'eau potable.

Informations générales

- **Montant total €** : 14 628 000 (10 628 000 euros de l'EU et 4 000 000 euros de l'AFD)
- **Montant en € composante AEP** : 9 000 000 euros et contrepartie mauritanienne de 60 000 000 MRU
- **Maitre (s) d'œuvre** : Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement / Direction de l'Hydraulique- groupement Hydroconseil Mauritanie — Tenmiya
- **Date début — Date fin de mise en œuvre opérationnelle** : 05/2014 — 10/2015 Prolongation prévue à la fin octobre 2019.
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** : Assistance technique Eau : Bureau d'étude Burgeap
- **Objectif global** : Le projet vise à améliorer les conditions de vie des populations de cinq régions du sud de la Mauritanie parmi les plus pauvres (Gorgol, Guidimakha, Assaba, Hodh El Gharbi et Hodh El Chargui), en contribuant significativement à l'atteinte des OMD en matière d'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement.
- **Contacts** : AT Eau : Etienne Bialais — etienne.bialais@igip.com — Tél : (222) 22 35 83 24

2. Actions en bref

Les actions du projet sont en premier lieu liées au résultat R1 visant à la réalisation ou l'amélioration d'infrastructures d'eau potable dans les 5 régions. Elles comprennent :

- La réalisation par un maître d'œuvre, composé d'un groupement de bureaux d'études mauritanien,
- des études hydrogéologiques d'implantation de forages
- des études hydrauliques et de génie civil pour la réalisation des infrastructures d'AEP
- du contrôle des travaux de forages et de pompes d'essais
- L'exécution par des entreprises mauritaniennes, des travaux de forages pour mobiliser les ressources en eau souterraines nécessaires pour satisfaire les besoins des populations concernées
- L'exécution par un groupement d'entreprises françaises et mauritaniennes, des travaux d'approvisionnement en eau potable (AEP) comprenant des systèmes de pompage « solaire » connectés à des réservoirs surélevés et des réseaux de distribution d'eau potable privilégiant la desserte par branchements particuliers
- La mise en place par la maîtrise d'ouvrage, appuyée par un assistant technique attaché à la Direction de l'Hydraulique, représentant le Ministère de l'Hydraulique et l'Assainissement :
- D'un système de gestion pérenne des infrastructures
- mettre en Par des entreprises mauritaniennes, des travaux de forages pour mobiliser les ressources en eau souterraines nécessaires pour satisfaire les besoins des populations concernées

3. Résultats atteints

Les ressources en eau ont été mobilisées pour assurer l'alimentation en eau de 89 localités des 5 wilayas par 73 systèmes d'AEP pour une population desservie d'environ 110 000 habitants en 2019. Les travaux concernent 53 nouveaux systèmes d'AEP pour 66 localités et 20 extensions et réhabilitations pour 23 localités.

Le budget disponible permet la réalisation en cours des travaux pour 68 systèmes regroupant 84 localités représentant environ 106 000 habitants.

Dans le cadre du volet d'appui à la gouvernance sectorielle :

- le dispositif de gestion du service de l'eau dans la zone du projet est en cours d'étude en parallèle avec la délégation de service prévue dans le cadre du projet Aftout (financement EU-AFD) en cours d'exécution, dans deux wilayas communes, le Gorgol et l'Assaba. Il est également étudié en prenant en compte les délégations de service public (DSP) actuelles et la délégation prévue pour les sites de l'opérateur institutionnel ONSER, présent dans les 5 wilayas.
- une base de données sur les infrastructures hydrauliques et d'assainissement BADIHA a été mise en place et opérationnelle
- le schéma directeur régional d'AEP (SDR) en milieu rural pour la wilaya du Gorgol en déclinaison de la stratégie sectorielle SNADEA pour 2030 a été réalisé et les SDR pour les quatre autres wilayas sont en cours de réalisation.

4. Perspectives

- Les travaux d'AEP devraient s'achever en juillet 2019, selon le planning prévisionnel. Les premiers systèmes devraient être achevés et mis en service en octobre 2018. Les schémas directeurs d'AEP dans les 5 wilayas devraient être achevés et validés en septembre 2018. Le système de gestion intégré aux différents opérateurs devrait être en place fin 2018. Dans l'attente, les premiers sites mis en service pourraient être rattachés à une DSP existante.